

MOBILITÉS

UNE NOUVELLE STATION DE COVOITURAGE À JOUY-LE-CHÂTEL ET VAUDOY-EN-BRIE



La station de covoiturage du carrefour de Prévers

Située au Nord-Est du carrefour des routes départementales RD 231, RD 209 et de la route nationale RN 4, la station de covoiturage du carrefour de Prévers est ouverte au public depuis le 11 février 2022 afin de favoriser l'écomobilité sur le territoire. Une solution financée par le Département de Seine-et-Marne et la Région Île-de-France.

 Créé le: 16/02/2022

Favoriser l'écomobilité

Située sur les communes de Jouy-le-Châtel et de Vaudoy-en-Brie, la station de covoiturage du carrefour de Prévers est ouverte au public depuis le vendredi 11 février 2022 et permet de :

- participer à la réduction du trafic et au décongestionnement des réseaux franciliens,
- participer à la réduction de la pollution,
- organiser le stationnement et libérer l'espace pour la circulation piétonne.

Cette station de covoiturage bénéficie d'une capacité de 21 places dont 1 place pour les personnes en situation de handicap.

Attention : cette station fonctionne en impasse avec une voie d'entrée/sortie d'une largeur de 6 mètres et régie par un panneau « STOP ».

Cet aménagement, d'un coût global de 400 000 € TTC, est subventionné à parts égales par le Département et par la Région Île-de-France.

CHIFFRES-CLÉS

400 000€

TTC

C'est le montant des travaux financés par le Département de Seine-et-Marne et la Région Île-de-France

21

places

1

place

pour les personnes à mobilité réduite